AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Strasbourg

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 124 du mois de Janvier 1971 — 26 Janvier 1971

REGLES A OBSERVER POUR LE PRELEVEMENT ET L'ENVOI D'ECHANTILLONS DE VEGETAUX MALADES OU PORTEURS DE PARASITES ANIMAUX AUX FINS DE DETERMINATION

Chaque année, de nombreux échantillons de végétaux malades sont adressés à la Station d'Avertissements Agricoles pour détermination. Malheureusement, ceux-ci nous parviennent bien souvent, dans un état tel qu'aucune détermination n'est possible (dessèchement des parties vertes, échantillons non représentatifs, manque de précisions sur les traitements, la variété, etc...).

Dans ce cas, un complément d'information et une demande d'envoi de nouveaux échantillons sont nécessaires, ce qui augmente sensiblement les délais de réponse et par voie de conséquence, les conseils de traitement. Une intervention tardive s'avère toujours aléatoire.

Il nous semble donc utile de définir les quelques règles fondamentales à observer lors du prélèvement et de l'envoi des échantillons.

I.- PRINCIPES GENERAUX

- Eviter de faire les prélèvements par temps pluvieux ou par temps très sec.

- Pour les maladies, chercher dans la mesure du possible, à envoyer des échantillons représentant divers stades de développement (début d'attaque, fin d'attaque), le stade du parasite n'étant pas forcément le même partout.

- Séparer les échantillons qui peuvent, en apparence, être imputés à des origines differentes.

- Joindre à part, un échantillon prélevé dans les mêmes conditions sur une plante présumée saine.

- Pour les parasites animaux, choisir de préférence des formes parfaites et joindre des organes de végétaux attaqués.

- Les larves d'insectes doivent, obligatoirement, être adressées avec le support végétal parasité.

II.- IMPORTANCE DES ECHANTILLONS

Pour être représentatif, l'échantillon doit avoir une certaine importance. Il accroît ainsi les chances de détermination. L'envoi d'une feuille, d'une brindille, de quelques fragments d'écorce, n'est pas significatif. D'autre part, il importe de choisir convenablement les parties des végétaux présentant des symptômes. .../...

Dans les cas suivants, il est recommandé :

- S'il s'agit de symptômes sur feuilles, cueillir, si possible, une cinquantaine de feuilles (ce nombre sera augmenté si l'on suppose être en présence d'une maladie à virus ou de carence).

- Sur plantes annuelles ou vivaces, peu volumineuses, il est préférable d'arracher une ou plusieurs plantes atteintes.

Si l'on se trouve en présence de Chancres sur arbres fruitiers ou arbres d'ornement, un morceau d'écorce prélevé au hasard sur une branche attaquée ne suffit pas. Quand la plante est jeune, il est facile d'envoyer plusieurs Chancres en entier. Dans le cas d'arbres âgés, découper un secteur contenant la plus grande partie possible du Chancre. Dans tous les cas, le rameau porteur doit être découpé de façon telle que le Chancre se présente en place et entouré de bois présumé sain.

- L'échantillon devra être accompagné d'une lettre explicative aussi complète que possible, indiquant :
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur (à marquer également sur le colis).
- La date du prélèvement.

Pour la plante hôte : l'espèce, la variété et l'âge.
Le mode de culture.
Le précédent cultural.
Les conditions de végétation.
Le ou les traitements reçus et date (s) d'application.

Pour la maladie : Sa localisation sur la plante.
Une description sommaire des symptômes.
Son importance sur la plante et dans la culture.

- Vos observations éventuelles.

III.- CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS

Les échantillons de parties vertes ou ligneuses, seront placés dans des sachets plastiques de capacité suffisante en rapport avec le volume du prélèvement. Les sachets plastiques permettent de maintenir une certaine hygrométrie (humidité relative) dans l'air entourant les organes végétaux prélevés. Ainsi, le dessèchement sera beaucoup plus lent. Toutefois, un séjour trop long dans ces sachets peut entraîner des pourritures rendant la détermination impossible.

L'échantillon devra être envoyé dans les meilleurs délais. Si, pour une raison majeure il ne peut être envoyé immédiatement, il convient de la placer au réfrigérateur dans son emballage (le bac à légumes convient parfaitement).

Pour les insectes vivants, utiliser des boîtes en bois ou en aluminium, soigneusement fermées, pour empêcher toute évasion, mais perforées pour éviter l'asphyxie des parasites.

IV.- EMBALLAGE ET ENVOI

L'emballage devra être robuste et soigné. Une boîte en carton doit suffir. Dans cette dernière, les échantillons seront bien calés avec du papier ou des copeaux de bois, pour éviter tous mouvements internes au cours du transport.

La durée de transit doit être brève. Il convient donc d'envoyer ces colis par courrier rapide.

A QUI ADRESSER LES ECHANTILLONS

Tout envoi et demande de renseignement est à adresser au Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 67 - STRASBOURG.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Dernière Note : Bulletin n° 123 publié en date du 17 Décembre 1970.